

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÉLESTIN

Lundi, le 7 août 2023 à 20h

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Règlement numéro 2023-05 décrétant une dépense de 4 660 370 \$ et un emprunt de 4 660 370 \$ pour la réfection d'une section de la route 161 et du rang Saint-Joseph
 - 3.1. Avis de motion
 - 3.2. Adoption du projet de règlement
4. Séance du conseil du 14 août 2023 - Déplacement de lieux
5. Levée de la séance

Donald Brideau
Directeur général & greffier trésorier